À propos de cyclisme : sport, ou "dopage"?

Autor(en): **M.-M.T.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **62 (1953)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

trant les jeux et les fêtes de l'enfance nippone l'un, et, l'autre, rempli d'images de cerisiers en fleur et en décrivant les diverses variétés. Comme à cet album venu de Colombie et où des dessins naïfs représentaient toute l'histoire du pays depuis les temps des indigènes jusqu'à la conquête espagnole et à l'indépendance moderne. Sans oublier cet album venu d'un Lycée d'Athènes et où des dessins à la plume évoquaient les grands monuments de la Grèce antique.

Il y aurait tant d'albums ravissants à faire, dans nos écoles: sur la flore des bois ou celle des Alpes — je suis étonné toujours de ce que nos écoliers semblent peu en comprendre l'intérêt et le charme, sur telle coutume locale ou sur telle page de notre histoire. Ou, simplement, en contant la vie quotidienne d'un écolier avec ses petits détails de tous les jours. Ou encore en disant comment, chez nous, une équipe de «juniors» a l'occasion de mettre en pratique l'idéal de la Croix-Rouge. *(T.)*

Dessin d'un album composé par l'école de Meyrin (Genève), classe de M. Eigenmann.

A propos de cyclisme

SPORT, OU «DOPAGE»?

L'abondance des matières nous a empêché d'insérer ces lignes dans la dernière édition de cette revue. Depuis lors un hebdomadaire romand a consacré lui aussi un grand article à cet inquiétant problème du «dopage» de coureurs cyclistes et à la gravité des conséquences d'un tel état de choses. Nous ne pensons pas néanmoins qu'il soit trop tard pour publier ces lignes et demander aux dirigeants d'un des sports les plus populaires de l'heure auprès de la jeunesse de nous donner des assurances à ce propos. Car c'est un domaine là qui est du ressort de l'hygiène publique, non seulement physique, mais morale.

*

Nous avons pu entendre, à propos d'une récente course cycliste, circuler une fois de plus d'inquiétantes rumeurs sur l'usage de drogues destinées à «doper» les concurrents et à leur permettre de «tenir» au cours d'étapes particulièrement pénibles; des stupéfiants tels que la morphine ou des excitants toxiques seraient employés dans ce but par des coureurs.

Ce n'est pas la première fois que nous avons pu entendre, et de personnes qui, professionnellement, sont appelées à suivre depuis bien des années, ce genre de manifestations, de telles accusations. Elles ont pris cet an-ci une ampleur telle que la presse elle-même s'en est fait l'écho.

Un des dirigeants du cyclisme suisse a répondu à des attaques d'un journal sportif étranger visant personnellement un coureur suisse, et a démenti formellement que l'accident survenu à ce dernier ait été provoqué par un «dopage» quelconque.

Mais nous estimons que le problème est trop grave pour que ce ne soit pas l'occasion de tirer au clair une fois pour toutes et dans leur ensemble de telles accusations. Si de telles pratiques sont, on le sait, rigoureusement interdites lors des courses de chevaux et ce sous peine de sanctions extrêmement sévères et pouvant aller jusqu'à des poursuites pénales, elles devraient être proscrites et surveillées de plus près et punies plus sévèrement encore, lorsque les concurrents sont des hommes et qui y jouent leur santé. L'abus des drogues et des stupéfiants est déjà une des plaies de notre époque, il serait extrêmement grave que, sous couleur de sport, on vînt risquer d'étendre encore ce fléau social et son exemple avec son accoutumance. C'est l'intérêt quasi vital du sport lui-même que de telles rumeurs puissent être réduites publiquement à néant.

C'est pourquoi nous serions heureux de voir les dirigeants du sport cycliste, et d'une façon générale les responsables du sport tout entier, renseigner l'opinion publique de façon exacte et précise sur ces différents points:

Le «dopage» d'un coureur, par quelque moyen et sous quelque prétexte que ce soit, est-il formellement interdit par les réglements des courses tant en Suisse que dans les compétitions internationales?

Ce règlement est-il appliqué partout et en toute occasion?

Des contrôles sont-ils faits auprès des coureurs tant au départ qu'à l'arrivée ou dans leurs bagages et ceux de leurs suivants, pour empêcher le transport et l'absorption sous une forme ou une autre de drogues destinées au «dopage» avant ou pendant la course?

Quelles sont les sanctions prévues au cas où un coureur enfreindrait le règlement sous quelque prétexte que se soit et userait de substances excitantes ou de stupéfiants?

Ces sanctions sont-elles appliquées partout et avec la même rigueur?

Quand on sait l'attraction qu'exerce le sport, et particulièrement le sport cycliste, sur l'ensemble de la population mais aussi et surtout sur toute la jeunesse de la campagne comme de la ville, nous pensons qu'une mise au point rigoureuse et précise s'impose dans l'intérêt même de cette jeunesse. Et que si des abus ont pu se commettre jusqu'ici, ceux-ci doivent être impitoyablement dénoncés et poursuivis dans l'intérêt même d'un sport authentique. *M.-M. T.*